UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Direction des affaires juridiques
Affaires institutionnelles

DELIBERATION n° 2019 - 17

portant approbation de l' ouverture du Diplôme InterUniversitaire - "Enseignement de l'Informatique en Lycée" (DIU EIL)

Point inscrit à l'ordre du jour n° 8

Conseil d'administration du 07 mars 2019

- Vu le code de l'éducation et notamment l'article L. 712-3 ;
- Vu l'avis du conseil de faculté du 19 février 2019 ;
- Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie étudiante du 05 mars 2019 ;

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration approuvent l'ouverture du diplôme interuniversitaire « Enseignement de l'Informatique en Lycée (DIU-EIL) et son financement à hauteur de 40000€ par groupe de 24 participants (subvention de l'Etat).

Résultat du vote						
Vote à	**main levée**					
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote :				**28**		
Nombre de voix	pour	**28**	contre	**0**	abstention(s)	**0**

Fait à Saint-Denis le 08 mars 2019

Le Président de l'Université de La Réunion

Professeur Frédéric MIRANVILLE

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION D.A.J.

Transmis au Recteur de l'Académie de La Réunion, Chancelier des universités le 13 MAR. 2019